

Politique d'aide culturelle

Par exemple, il y a quelques semaines, un samedi, on a organisé une journée spéciale à laquelle quelque 3 000 personnes ont participé. Je suppose que la *Hillsborough Girls Choir* s'y prend de la même façon pour réunir des fonds.

[Français]

Je veux dire aussi que M. Bill Clay, le candidat du Nouveau parti démocratique pour les Laurentides qui, je l'espère, sera le nouveau député pour la circonscription de Laurentides après les élections, m'a présenté à M. Normand Lalonde . . .

[Traduction]

Je lui en suis reconnaissant parce que cela m'a permis d'apprendre quelque chose au sujet de l'orchestre local. J'en ai également appris à ce sujet en écoutant le député de la Nouvelle-Écosse. J'ai d'ailleurs l'intention de revenir sur certaines de mes observations. Je vais essayer de résumer son discours et il me corrigera si je me trompe. Il a dit en substance que si on cherche à obtenir des fonds pour financer des activités culturelles au Canada, on ne peut bénéficier du programme des initiatives culturelles que si l'on fait partie d'un groupe professionnel. Il n'y a donc pas de fonds pour les amateurs. Si on appartient à un groupe ethnique, on a des chances d'obtenir de l'argent en s'adressant au programme du multiculturalisme. Autrement, il faut faire son deuil de ce programme.

● (1440)

Le député a également dit dans son discours que les athlètes professionnels ou amateurs peuvent obtenir des fonds. Par conséquent, les athlètes amateurs peuvent se faire financer, mais non ceux qui se livrent à des activités culturelles à titre d'amateurs. Je vois bien ce que le député veut dire.

Il est très intéressant de constater que le député semble appuyer—et je suis bien d'accord avec lui—les initiatives de l'État dans le domaine de l'athlétisme, initiatives qui, d'après lui, permettent de former des athlètes amateurs de classe internationale. En tant que socialiste, je crois que nous pouvons faire un bon usage de la puissance et de l'argent de l'État pour aboutir à de bons résultats. Je suis heureux que le député en convienne. Il n'accepte pas toujours ce principe et son parti non plus.

Parlons maintenant du financement des programmes culturels. Je me suis déjà rendu compte de ce fait dans le cas de groupes professionnels de Vancouver, particulièrement en ce qui concerne un programme intitulé «The May Works». Il s'agit d'un festival culturel avec du théâtre, de la musique, etc. qui est organisé à Vancouver le 1^{er} mai, fête des travailleurs. Nous avons obtenu un peu d'argent du programme des initiatives culturelles et j'en suis très reconnaissant. Il s'agissait, je crois, de 7 000 \$.

Je vais dire au député ce que j'ai découvert lorsque j'ai sollicité cette subvention. Il y a deux fonds: le Conseil des Arts du Canada et le Programme d'initiatives culturelles. Ce dernier attribue environ 17 millions de dollars, je pense, en crédits. Je ne suis pas sûr de ce chiffre, mais il n'est pas loin de la vérité. Lorsque j'ai demandé une subvention, les responsables du programme m'ont déclaré qu'en fait, ils avaient reçu des demandes représentant 100 millions de dollars. La demande est donc très forte, et les ressources limitées. Les artistes sont des professionnels, et je conviens qu'on finance là des groupes professionnels.

Nous devrions nous demander pourquoi nous avons un Conseil des Arts du Canada et pourquoi nous avons un fonds d'initiatives culturelles. Quant à la raison pour laquelle nous avons les deux, autant que je sache, le Conseil des Arts du Canada a distribué de l'argent de façon égale à des groupes de tout le pays. Je ne sais si je pourrais en dire autant du fonds d'initiatives locales, mais la question est controversée. Le fonds semble être une caisse noire politique qui permet aux ministres de distribuer des subventions.

Nous avons des preuves qu'avec le ministre précédent, l'argent a été mal distribué, si vous voulez, c'est-à-dire que certaines régions ont été plus avantagées que d'autres. C'est pourquoi je dis que nous devons nous pencher sur le rôle de ces deux fonds. Pourquoi en avons-nous deux? Devrait-on n'en avoir qu'un, un Conseil des Arts du Canada plutôt qu'un fonds d'initiatives spéciales? Le Conseil des Arts du Canada pourrait-il en assumer la gestion? Pourquoi le cabinet du ministre devrait-il le faire? Il faut étudier toute cette question à fond.

Ensuite, le fonds, que ce soit le Conseil des Arts du Canada ou le fonds d'initiatives culturelles, ou les deux, devrait-il donner de l'argent aux amateurs comme aux professionnels? C'est une bonne question et je ne suis pas sûr de pouvoir y répondre. Il est difficile pour les amateurs d'obtenir des fonds d'initiatives culturelles parce qu'auparavant, ils pouvaient en recevoir du gouvernement fédéral. Celui-ci avait beaucoup d'argent à distribuer, car il disposait des recettes de la loterie.

En 1979, je crois, le gouvernement conservateur a cédé les recettes des loteries aux provinces. On pourrait peut-être en récupérer une partie. Les provinces administrent-elles bien ces fonds? L'orchestre de Saint-Jérôme prétend avoir de la difficulté à obtenir des fonds de la province. Les provinces utilisent-elles les recettes de la loterie comme elles le devraient? Les utilisent-elles seulement pour les sports et pas pour les initiatives culturelles? D'après ce que le député a dit, nous devrions examiner cette question aussi. Nous devrions donc chercher à savoir pourquoi il existe deux fonds. Devrait-on financer les groupes amateurs aussi bien que professionnels? Quel est le rôle des provinces pour ce qui est des recettes de la loterie qui leur sont remises?

Quant aux groupes ethniques, je ne voudrais pas qu'on cesse de les subventionner sous prétexte qu'ils bénéficient d'un avantage indu. Je préférerais que les groupes multiculturels soient considérés à part. Nous pourrions dire que nous avons besoin d'aide financière pour ces groupes-là, y compris peut-être des fonds pour activités culturelles comme celles d'une chorale ukrainienne, d'une troupe de danseurs sikhs et ainsi de suite. Reprenez-moi si je me trompe, mais je pense qu'on a déjà accordé des subventions. J'espère qu'on en a accordé à des activités multiculturelles. Je présume que c'est bien ce que le député a dit. Il faudrait s'enquérir auprès de gens qui s'occupent d'activités multiculturelles pour savoir si les institutions culturelles on reçu des octrois. Je pense qu'elles suivent des critères différents et qu'elles préconisent le multiculturalisme. Je ne voudrais certainement pas les supprimer parce que d'autres groupes n'en ont pas eu. Dans le cas de la chorale féminine de Hillsborough, je préférerais que les fonds servent à d'autres initiatives.